

Election des membres du bureau de CLE, collège des usagers SAGE Cèze et petits affluents du Rhône

Nombre de membres

14

COMMISSION LOCALE DE L'EAU Cèze & petits affluents du Rhône

Nombre de présents

11

Séance du 23 juin 2025

Pouvoirs :

0

Nombre d'absents

3

Quorum

8

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à 14h30, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Cèze et petits affluents du Rhône dûment convoqué le 6 juin 2025 s'est réuni sous la présidence de M. SOUMBO Emile, sous-préfet de l'arrondissement d'Alès.

Etaient présents

- Mme GARNIER (Office de tourisme Provence Occitane)
- Mme KUNG (Association Agissons pour le Climat, Alternatives Citoyennes Gard rhodanien)
- M. AUDU (ASA d'irrigation de la région de St Jean de Maruéjols)
- M. COULET (Fédération des associations Cévenoles Environnement Nature)
- M. DEHOUX (Transition Energétique et environnementale en Cèze Cévennes)
- M. LEMBOULAS (Association « renouveau de la Pomme - 100 % Cévennes »)
- M. PIALET (Consommation Logement Cadre de Vie)
- M. PIZON (France nature environnement Occitanie)
- M. PORTAL (Chambre d'Agriculture du Gard)
- M. RAVEL (Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Gard)
- M. RIGOLE (Fédération de l'Hôtellerie de plein air d'Occitanie)

Absents excusés :

- M. GONNET (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche)

Absents :

- M. BRUNEL (La Coopération agricole Occitanie)

Secrétaire de séance : M. SOUMBO

VU le Code de l'environnement ;

VU l'arrêté préfectoral n 30-2025-02-20-00001 portant création de la Commission Locale de l'Eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du « bassin de la Cèze et des petits affluents du Rhône » ;

Le quorum de la CLE pour la tenue des élections étant atteint, il est procédé à celles-ci dans les formes réglementaires.

M. TRICHOT, en qualité de Président de CLE, anime l'élection des membres du bureau, pour le collège 2 des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations. Il invite les candidats à se présenter et rappelle que 4 postes sont à pourvoir au bureau par ce collège.

Se déclarent candidats au bureau de CLE, pour le collège 2

- **Mme GARNIER, représentant l'Office de tourisme Provence Occitane**
- **M. PIZON, représentant France nature environnement Occitanie**
- **M. PIALET, représentant Consommation Logement Cadre de Vie**
- **M. AUDU, représentant l'Association Syndicale Autorisée (ASA) d'irrigation de la région de Saint Jean de Maruéjols**
- **M. RAVEL, représentant la Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Gard**
- **M. PORTAL, représentant la Chambre d'agriculture du Gard**

M. TRICHOT invite les membres de la CLE issus du collège des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations à procéder à l'élection des 4 membres du bureau.

En raison du nombre de candidatures, un vote à bulletin secret est organisé.

M. TRICHOT procède à l'élection.

Nombre de voix au collège des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations : 11

Nombre de suffrages exprimés :

Mme GARNIER : 7 pour

M. PIZON : 8 pour

M. PIALET : 5 pour

M. AUDU : 6 pour

M. RAVEL : 10 pour

M. PORTAL : 8 pour

Madame GARNIER et Messieurs RAVEL, PIZON et PORTAL sont élus à la majorité.

Madame GARNIER et Messieurs RAVEL, PIZON et PORTAL sont déclarés élus, membres du bureau de CLE au collège des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations, et ont été immédiatement installés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
M. TRICHOT Benoît
Président de la CLE du SAGE Cèze et
petits affluents du Rhône



Syndicat Mixte ABCèze
95 Chemin de la Carrière
30500 Saint Ambroix
Tél : 04 66 25 32 22
Fax : 04 66 85 42 72
email : accueil@abceze.fr

Certifié exécutoire compte tenu de
La transmission en préfecture le :/..../.....
La publication le :/..../..... **04 JUL. 2025**
A Saint Ambroix le